

Madame, Monsieur,

Votre/vos enfant(s) participera(ont), pour l'année scolaire 2023-2024, aux différentes activités proposées par l'association Accueil et Loisirs à Plesnois.

Vous trouverez ci-joint le dossier d'inscription Périscolaire - Extrascolaire 2023-2024. Nous vous demandons de bien remplir consciencieusement l'ensemble des documents du dossier à savoir :

- La Fiche du Foyer (une par famille)
- La Fiche d'inscription (une par enfant)
- La Fiche Sanitaire (une par enfant)
- La Fiche d'Inscription Annuelle Périscolaire (une par enfant)

De plus pour que votre dossier soit complet, vous devez nous retourner :

- Les photocopies des vaccins pour chaque enfant (11 vaccins sont obligatoires pour les enfants nés après le 1er janvier 2018, voir liste art.9 du règlement intérieur)
- L'avis d'imposition des parents (ou des deux parents pour les personnes séparées, ou du parent et du concubin, suivant les modalités de séparation ou de vie)
- Un justificatif d'assurance en responsabilité civile couvrant les activités de l'enfant dans le cadre périscolaire et extrascolaire (à fournir au plus tard dans la première quinzaine de septembre 2023)
- Une notification CAF (de moins de 3 mois), ce qui nous permet de bénéficier d'une participation de la CAF de Moselle qui subventionne l'association.

Nous vous demandons également de bien vouloir lire attentivement et conserver le règlement intérieur.

L'attribution des places reste conditionnée aux capacités d'accueil du service.

Si votre enfant ne peut être accueilli vous serez avertis par courrier avant le 30 Juillet 2023.

Silence vaut acceptation et prise en charge du/des mineurs par le service, il n'est donc pas nécessaire de nous contacter pour avoir confirmation de l'inscription.

Les familles intéressées par un accueil extrascolaire le mercredi en matinée, après-midi ou journée complète sont priées de se faire connaître dès que possible. Pour être maintenu le service doit accueillir un minimum de 7 enfants (limite légale pour une déclaration d'accueil collectif de mineurs).

Les dossiers sont à télécharger sur le site internet de l'ALP (<http://www.accueil-loisirs-plesnois.org/>), ils sont à remettre à l'ALP, soit par voie postale, soit par l'intermédiaire des animateurs des différents site périscolaire, il est également possible de les déposer directement au bureau :

Bâtiment Périscolaire - Rue des Vergers 57140 PLESNOIS
les lundi, mardi, jeudi ou vendredi de 14h00 à 18H00.

Merci de ne pas envoyer le dossier par e-mail. Les dossiers devront être déposés avant le 25 Juin 2023.

Les tranches de tarification ainsi que les tarifs vont connaître une modification pour l'année scolaire 2023-2024, les nouveaux tarifs seront bientôt disponibles et seront applicables au 01.09.2023.

N'hésitez pas à nous contacter pour toutes vos questions.

Cordialement

La Présidente
Liliane GASMAN

Le Directeur
Justin LESAGE

L'ensemble des Equipes d'Animation